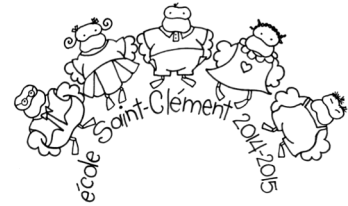


**Conseil d'établissement 2014-2015**  
**École Saint-Clément**



**LE MARDI 9 DÉCEMBRE 2014**

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice EST  
1560 boulevard Laird Mont-Royal, Qc, H3P 2T5

**PROCÈS VERBAL**

<b>Qualité</b>	<b>Nom</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Présidente	Diane Pemberton-Smith	x	
Vice-président	Éric Boucher	x	
Trésorière	Nathalie Goetz	x	
Directrice	Isabelle Boivin	x	
Directeurs adjoints	Guillaume Smith-Desbiens	x	
	Sylvain Binette	x	
Enseignants	Hélène Chagnon	x	
	Annie-Claude Desroches	x	
	Véronique Matteau		x
	Andréanne Borduas	x	
	Jean-Marc Chalifour		x
	Jocelyne Legault	x	
Personnel de soutien	Danielle Hudon	x	
	Geneviève Gauthier		x
Membres Parents	Diane Pitre	x	
	Ali Elhaskouri		x
	Patricia Gravel		x
	Michèle-E. Hogue	x	
	Jean Desaulniers	x	
	Valérie Pelletier	x	
Membres de la communauté	Maria Sioufi	x	
	Tania Naim	x	
	Sébastien Moïse		x

## **Procès-verbal de la réunion du mardi 9 décembre 2014**

### **Présidente et secrétaire de l'assemblée**

Diane Pemberton-Smith préside l'assemblée et Michèle-E. Hogue agit à titre de secrétaire.

#### **1. Quorum**

Quorum / Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

#### **2. Période de questions du public**

Aucun membre du public n'est présent.

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 6.5 – budget révisé.

Sur proposition de Maria Sioufi appuyée par Annie-Claude Desroches, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2014**

Le procès-verbal de la dernière réunion du CÉ est adopté tel quel. Proposé par Jean Desaulniers. Appuyé par Danielle Hudon.

#### **5. Suites au procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2014**

L'utilisation du don de monsieur De Wever sera discutée au point 8.

#### **6. Reddition de compte pour 2013-2014 et budget 2014-2015**

Madame Boivin explique la reddition de compte 2013-2014.

L'année 2013-2014 s'est terminée avec un déficit de 38 431\$. Le surplus cumulé de l'école au 30 juin 2014 est de 103 484\$.

Causes principales du déficit de près de 40 000 \$ :

- Un manque à gagner de près de 20 000 \$ d'une subvention attendue du MELS en lien avec les journées pédagogiques a pris la direction par surprise.
- De plus, l'imputation en juillet 2013 (année financière 2013-2014) pour des dépenses liées à l'achat de mobilier au printemps 2013 qui devaient être imputées dans l'exercice 2012-2013, a contribué à créer un surplus de près de 22 000\$ pour l'exercice 2012-2013 et par conséquent un déficit d'autant pour l'exercice 2013-2014.

(À noter: une partie du surplus de l'an passé a été versée en remboursement anticipé de la part école pour les TBI).

Cependant, un déficit de l'ordre de 1% d'un budget de près de 3 millions de dollars est parfaitement acceptable dans les circonstances. La direction est confiante de rétablir la situation en 2014-2015.

**Dépôt au conseil d'établissement de la reddition de compte budgétaire** (année financière 2013-2014)

ATTENDU QUE l'article 96,24 de la L.I.P. prévoit : " Le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement " ;

ATTENDU QUE les résultats de l'année 2013-2014 sont maintenant finalisés ;

ATTENDU QUE le rapport déposé par la direction de l'école ;

SUR PROPOSITION DE Nathalie Goetz, secondé par Hélène Chagnon, il est résolu de recevoir la reddition de compte budgétaire (rapport analytique et chiffré) pour l'année financière 2013-2014.

#### **6.5. Suivi concernant le budget 2014- 2015**

Selon Isabelle Boivin, il n'est pas requis de présenter un budget ajusté avec la fréquentation enregistrée au 30 septembre 2014 pour 2014-2015, car les écarts avec le budget prévisionnel adopté par le CÉ au printemps dernier pour 2014-2015 sont minimes. Le budget initial fera donc foi de budget pour l'année en cours. Isabelle Boivin mentionne également la demande qui a été faite au MELS d'utiliser le surplus de l'école au projet cour d'école.

Nathalie Goetz rappelle que, techniquement, l'utilisation du surplus cumulé de l'école est contrôlée par le MELS et ce surplus pourrait être rappelé par le MELS. Il est préférable de d'utiliser l'argent reçu en cours d'année au bénéfice des élèves qui fréquentent l'école actuellement et ne pas viser de réaliser un surplus chaque année.

#### **7. Discussion seulement – sélection du directeur à l'Ouest**

Compte tenu de la forte probabilité que deux écoles soient créées – école Saint-Clément Est et école Saint-Clément Ouest, et que le processus débute en janvier 2015 ;

Compte tenu qu'un poste de directeur d'école sera affiché ;

Compte tenu de l'excellent travail de monsieur Sylvain Binette au poste de directeur-adjoint de l'école Saint-Clément édifice ouest ;

La présidente du CÉ, Diane Pemberton-Smith, propose d'écrire à la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys afin d'appuyer sa candidature. Les membres sont d'accord. Mme Valérie Pelletier se propose pour rédiger la lettre.

## **8. Compte-rendu des OPP/comités bénévoles et Fondation de l'école**

Diane Pemberton-Smith partage son inquiétude quant au montant de 30 000 \$ amassé par la Fondation à ce jour. Ce montant n'est pas assez important pour répondre aux besoins récurrents habituels de l'ordre d'environ 50 000 \$. De plus, si l'objectif de 115 000 \$ n'est pas atteint, le projet de réaménagement de la cour d'école de l'édifice Est pourrait en souffrir.

Les enseignants sont appelés à témoigner du soutien important de la Fondation pour entre autre, l'acquisition de matériel didactique destiné aux élèves.

## **9. Le CCC et le comité cour d'école**

### **Édifice Est**

Un comité consultatif (composé de parents) pour le ré-aménagement de la cour d'école (nommé le CCC) a été mis sur pied suite au sondage mené l'année dernière par le CÉ auprès des parents. Les parents de l'école membres du comité CCC à l'Est sont Albert Mondor, Greg Engalicev et Maryse Laberge, qui préside le comité. L'équipe-école travaille également le projet. Les membres du comité cour d'école de l'équipe-école de l'édifice Est sont : Diane Pitre, responsable du service de garde et les trois enseignants d'éducation physique, soit Jean-Marc Chalifour, Benoît Dupont et Cristina Oncia.

Les membres du CCC ainsi que Diane Pemberton-Smith, ont visité plusieurs cours d'école de Montréal le 21 août 2014 et en octobre ont rencontré l'équipe école et les enseignants de l'Est afin de présenter le fruit de leur réflexion. Isabelle Boivin, présente lors de cette rencontre, a encouragé les enseignants à faire part de leurs questions et commentaires à la direction. Les élèves ont également été sollicités, via leur enseignant, à faire part de leurs idées.

Les architectes mandatés par la CSMB ont réalisés des plans basés sur le travail collaboratif de ces personnes. Les travaux prévus comprendront notamment un terrain multi-sports en surface gazonnée naturelle, des travaux d'asphaltage, de marquage, des paniers de basketball ainsi que des bacs de plantation avec bancs intégrés. L'école disposera de 125 000\$ (45 000 \$ de la Fondation / 55 000 \$ du surplus école / 25 000 \$ d'une subvention du MELS à venir). Ce projet ne pourra être réalisé sans la participation volontaire des parents à la campagne de levée de fonds de la Fondation de l'école.

Diane Pemberton-Smith aimerait souligner le beau travail d'équipe et la belle collaboration qu'il y a eu entre les parents et l'équipe-école afin de présenter un beau projet de ré-aménagement de notre cour d'école.

### **Édifice Ouest**

La volonté de verdir la petite cour est présente mais l'espace restreint limite les possibilités de végétaliser. Le terrain de soccer à surface synthétique aménagé dans cette cour est très apprécié par les enfants.

Du côté de la grande cour, il n'est pas judicieux d'encourir des frais (environ 5 000\$) de réalisation de plans d'aménagement tant que la décision du MELS concernant le projet d'agrandissement de l'école n'est pas rendue. Un montant de 45 000\$ est dû à l'édifice Est. Cette somme a été avancée pour réaliser les travaux de l'aménagement de la petite cour.

## **10. Compte-rendu du délégué CRPRN**

Valérie Pelletier fait un compte-rendu de la rencontre du 13 novembre 2014.

- . Les margots demeureront mais seront transformés. Aucun autre détail n'a été révélé.
- . Le comité central a été consulté concernant le projet de créer deux écoles distinctes. Cela a suscité beaucoup de discussion quant aux changements possibles du bassin de population.
- . Les membres étaient surpris et inquiets de constater qu'il n'y a pas d'acte d'établissement pour l'Ouest. Madame Boivin nous précise que cela ne peut être puisque l'édifice Ouest fait partie de l'École Saint-Clément.
- . Les membres mentionnent qu'il aurait été intéressant de se faire inviter. Madame Boivin nous explique qu'ils avaient la possibilité de poser leurs questions comme nous l'avons fait puisqu'ils ont reçu la même information que nous.
- . Valérie Pelletier sonde les membres du CÉ pour savoir si nous sommes intéressés à participer à une formation sur la présidence d'un CÉ. Cette formation est ouverte à tous les parents.

## **11. Information des Services de garde**

Dû à des conditions exceptionnelles à l'édifice Ouest (voir point 15), la sortie au cinéma a été annulée. Elle sera reprise le 5 janvier 2015.

## **12. Correspondance à l'attention du Conseil**

Diane Pemberton-Smith a envoyé une lettre de remerciements à monsieur De Wever pour le don de 500 \$ destiné à l'édifice Est.

## **13. Approbation de la Bourse Hélène Labelle De Wever**

Suite à une discussion, il est proposé d'utiliser le don pour l'achat de matériel de loisir à utiliser principalement dans la cour d'école (ballons sauteurs, ballons, élastiques, cordes à sauter, etc.)

## **14. Plan d'action contre l'intimidation**

Le sondage est terminé pour les deux édifices. Isabelle Boivin nous dit que les enfants ont pris ce sondage très au sérieux et elle observe, sans en tirer de conclusion, que l'ambiance dans l'école est plus calme. Les membres de la direction animaient le sondage qui prenait environ 1 heure.

## **15. Information de la direction**

Des mesures d'urgence ont été prises à l'édifice Ouest suite à un nombre exceptionnel d'élèves démontrant des signes de gastro-entérite sévère. Les procédures sanitaires ont été suivies à la lettre et tous ont collaboré – direction, professeurs, commission scolaire, la santé publique, etc. La désinfection de l'école a commencé rapidement et se poursuit pour encore quelques jours. Un suivi de la situation sera fait auprès des parents de l'édifice.

## **16. Varia**

Valérie Pelletier souhaiterait participer à une dégustation de plats du service traiteur.

### **Dates et lieu des prochaines rencontres**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 16 février à l'édifice Est.

### **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 30 par Diane Pemberton-Smith dûment appuyée par Michèle-E. Hogue, de lever l'assemblée.

La présidente

Diane Pemberton-Smith

Rédigé par Michèle-E. Hogue agissant comme secrétaire de l'assemblée.